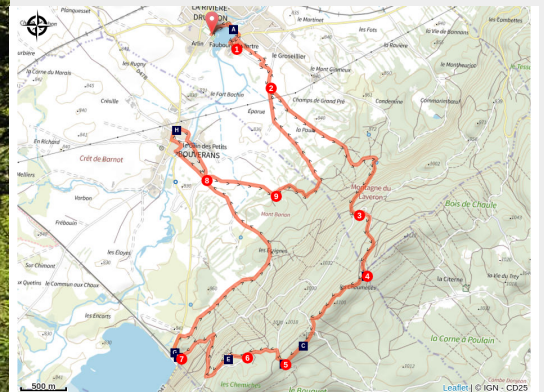


La Croix de la Bèche

Haut Doubs - La Rivière-Drugeon



Panorama depuis la croix de la Bèche (©CFD)



Du plateau de Frasne au mont du Laveron, cette randonnée traverse prairies et pâturages avant de s'élever dans le massif forestier du Laveron à une altitude de 1042 m.

Le sentier de la Croix de la Bèche traverse les villages de la Rivière-Drugeon et de Bouverans et vous permettra d'explorer la vallée du Drugeon et la Montagne du Laveron jusqu'à la Croix de la Bèche à 1092 m. Le long du parcours, vous apercevrez la Vallée du Drugeon, écriin de biodiversité classé Natura 2000 et redescendrez jusqu'aux rives du lac de l'entonnoir, classé Espace Naturel Sensible.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 45

Longueur : 17.5 km

Dénivelé positif : 382 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Rivières et lacs

Itinéraire

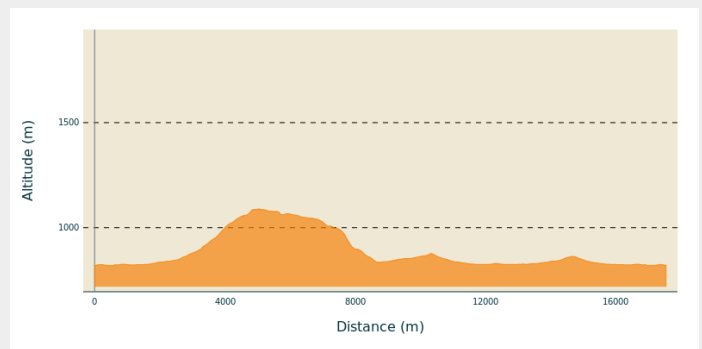
Départ : Terrain de foot et tennis de la Rivière-Drugeon

Arrivée : Terrain de foot et tennis de la Rivière-Drugeon

Balisage :  PR

Communes : 1. La Rivière-Drugeon
2. Bouverans

Profil altimétrique



Altitude min 819 m Altitude max 1089 m

Deux départs sont possibles pour la randonnée :

- Au départ de la Rivière-Drugeon : le parking se situe vers les terrains de tennis et de foot. Distance 17,5km.

- Au départ de Bouverans : départ salle des fêtes (reprendre l'itinéraire des points 15 à 19, puis depuis le point 3). Distance 14,5 km.

Suivez le *balisage jaune et bleu* pour vous orienter.

La description faite ici prend en compte le départ à La Rivière-Drugeon.

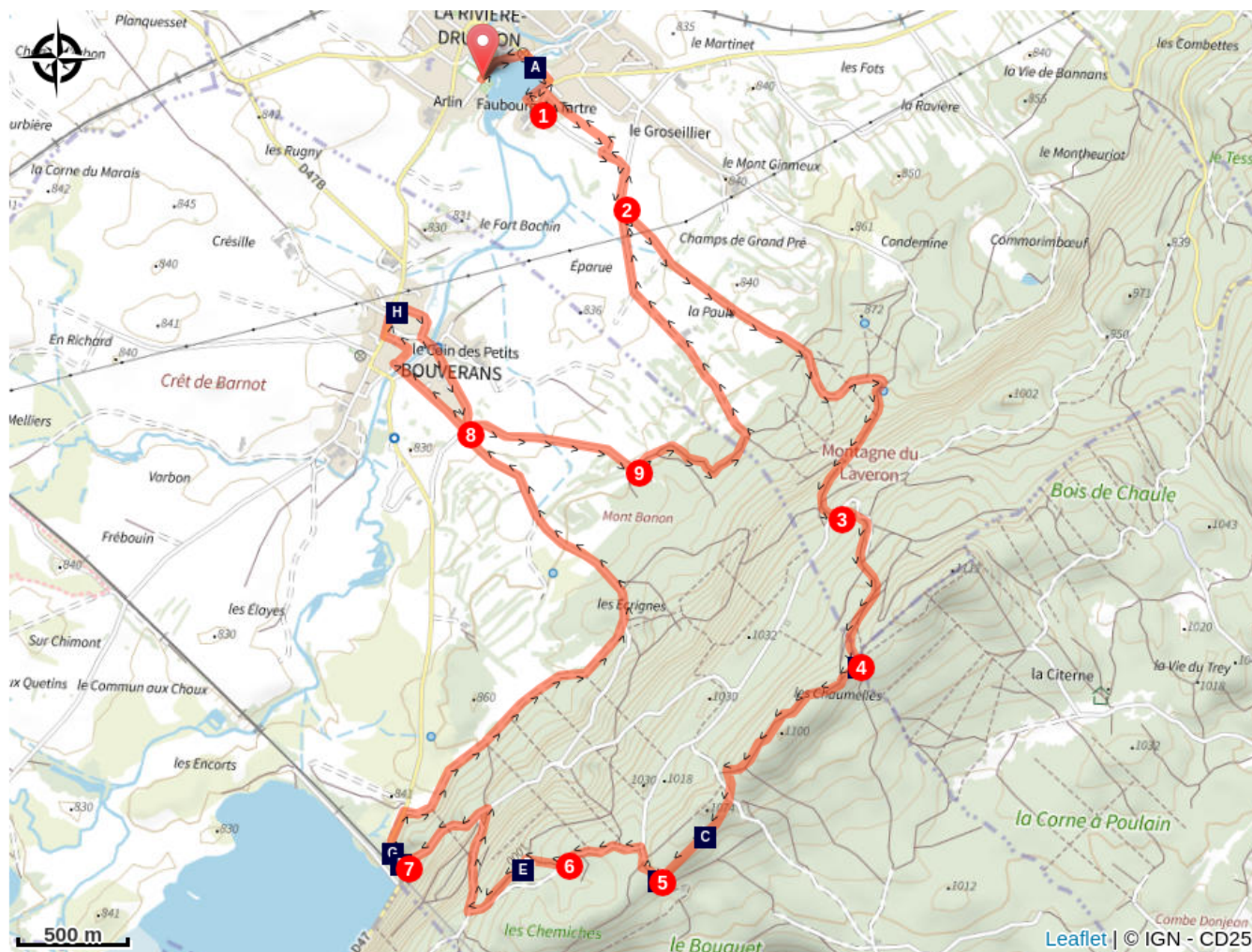
Traversez la rivière et contournez l'étang sur le sentier, puis à droite sur la route, pour vous retrouver de l'autre côté du village. Prenez le sentier qui longe l'étang à droite. Le sentier tourne à gauche pour atteindre l'intersection située Faubourg du Tartre.

1. Prenez sur votre gauche. À la prochaine intersection, tournez à droite (ruelle de la Fenette). Longez la maison au fond de la rue, rejoignez le champ et suivez la clôture. Prenez à droite à l'intersection et rejoignez la route empierrée. Virez alors à gauche, puis à droite.
2. À la fourche, suivez la route à gauche, passez sous une ligne électrique et montez vers le Laveron. Au réservoir, tournez dans le sentier de droite.
3. Continuez sur le chemin qui monte jusqu'à la Croix de la Bèche. *En période hivernale, afin de protéger la faune sauvage, prenez la direction de Bouverans en prenant en face à la route. Puis continuez tout droit.
4. À la croix de la Bèche, continuez à droite sur la crête.
5. Il vous est possible d'aller voir le sapin Président de Bouverans en prenant la route empierrée à gauche (aller-retour non balisé). Sinon, continuez à droite, direction la Chapelle du Lac.
6. Prenez le sentier enherbé à droite. Il vous mènera au Sapin Président Gaston Bressand. Poursuivez direction Sud-Ouest et, à l'intersection, poursuivez à droite en prenant le petit sentier. Arrivé à la grande route, descendez jusqu'au Lac de l'Entonnoir en prenant sur votre gauche.
7. En prenant à gauche, vous pourrez aller voir le Lac de l'Entonnoir (sentier aménagé, aller/retour de 2,2km). Sinon, rejoignez la Chapelle du Lac en prenant le petit sentier empierré à droite. Une fois la chapelle dépassée, suivez la route

jusqu'à l'intersection suivante. Prenez la route empierrée à droite. Rejoignez la maison forestière et continuez sur votre gauche.

8. Prolongez votre randonnée en faisant un tour à Bouverans. Pour cela, poursuivre tout droit. (Il vous est possible de raccourcir un peu votre randonnée en partant directement à droite.) Après le pont en bois sur le Dugeon, prenez le sentier bitumé à droite qui longe le Dugeon. Remontez vers la fromagerie puis l'église. Avant celle-ci, tournez à droite et traversez le lotissement. Traversez le pont sur la gauche et continuez tout droit pour rejoindre le croisement passé à l'aller.
9. Au bout de la route, tournez à gauche et bien suivre le *balisage jaune et bleu* aux intersections pour vous retrouvez au croisement passé à l'aller.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|---|
| L'étang de La Rivière-Drugeon (A) | Croix de la Bèche (B) |
| Panorama sur le Mont Blanc (C) | Sapin-président de Bouverans (D) |
| Sapin-Président de La Rivière-Drugeon (E) | ENS - Le lac de Bouverans et le marais du Varot (F) |
| Chapelle du lac de Bouverans (G) | Église de l'Assomption (H) |

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

Chaussures de marche conseillées.

Pensez à prendre suffisamment d'eau avec vous.

Au point 5, en période hivernale, veuillez emprunter la route afin de laisser une zone de quiétude pour la faune sauvage.

Comment venir ?

Transports

Gare TER de la Rivière-Drugeon (Ligne Frasne - Pontarlier).

Accès routier

Depuis Frasne, prendre la D471 en direction de Pontarlier. À Dompierre-les-Tilleuls, tourner à droite sur la D393.

Depuis Pontarlier, prendre la D47, sur la rue des Granges, en direction de la Rivière-Drugeon.

À la Rivière-Drugeon, emprunter la rue des Lilas jusqu'au parking du terrain de tennis.

Parking conseillé

Parking du terrain de tennis, La Rivière-Drugeon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Bassin du Dugeon

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Bassin du Dugeon et du Doubs

Période de sensibilité :

Lac de Bouverans et marais du Varot

Période de sensibilité :

Contact : Communauté de communes du Plateau de Frasne et du Val du Dugeon
3 rue de la Gare
25560 Frasne
03.81.49.88.84

Bois de la Montagne du Laveron

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Pontarlier

14bis Rue de la Gare, 25300 Pontarlier
pontarlier@destination-haut-doubs.com
Tel : +33 (0)3 81 46 48 33
<https://www.destination-haut-doubs.com>



Sur votre chemin...



L'étang de La Rivière-Drugeon (A)

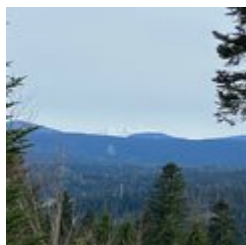
Au milieu du village, l'étang d'une superficie de 4 hectares a été créé au milieu du XVe siècle. Situé au cœur d'une zone humide de 27 hectares, Il est réputé pour être un lieu très important pour la quantité et la diversité des oiseaux d'eau du Haut-Doubs et de la vallée du Drugeon. L'étang est aujourd'hui le symbole identitaire du village. Le village est traversé par le Drugeon, qui prend sa source à Vaux-et-Chantegrue jusqu'à Doubs où il se jette dans le Doubs.

Crédit photo : ©CFD



Croix de la Bèche (B)

Au Xème et XIème siècle, aucune propriété n'était définie sur le massif du Laveron. Les communes de la Planée, La Rivière-Drugeon et Bouverans se disputèrent le lieu... L'acte de partage du Laveron fût signé en 1683 ; la Croix de la Bèche (1091m) marque l'intersection entre les trois communes, fût installée en signe de réconciliation. Elle a fait l'objet d'une reconstruction en 1901, date gravée sur la croix.



Panorama sur le Mont Blanc (C)

A cet endroit, admirez le panorama sur sur la haute chaîne du Massif du Jura, et sur les Alpes avec le Mont Blanc qui se dresse à 4806m.

Crédit photo : ©CFD



Sapin-président de Bouverans (D)

Il vous est possible d'aller voir le sapin Président de Bouverans en prenant la route empierrée à gauche (aller-retour non balisé). 35 mètres de haut, 540 cm de circonférence, plus de 300 ans d'existence : le « sapin-président » de la forêt de Bouverans en impose. La tradition du Sapin-Président est née dans le Jura à la fin du XIXe siècle. Le sapin, parfois l'épicéa, le plus majestueux de la forêt est élu officiellement au cours d'une cérémonie festive qui réunit les forestiers, les élus et le public local, venus honorer dignement le nouveau "Président".



Sapin-Président de La Rivière-Drugeon (E)

Le Sapin-Président de la forêt communale de la Rivière-Drugeon est baptisé Gaston Bressand en hommage au président de la commission des bois durant de nombreuses années. Il a environ 320 ans, mesure actuellement 40,5 mètres de haut et a une circonférence de 425 cm à 1.30m de hauteur, ce qui correspond à environ 20 m³ de bois ! Son élection date de 1999. Il a été choisi pour ses dimensions exceptionnelles et sélectionné à l'époque par les forestiers pour sa beauté, sa hauteur et sa circonférence.

Crédit photo : ©CFD



ENS - Le lac de Bouverans et le marais du Varot (F)

Situé au cœur du bassin du Drugeon, cet Espace Naturel Sensible est à la hauteur de la richesse biologique réputée du secteur.

Lac, cours d'eau, marais, tourbière et prairies humides forment une mosaïque de milieux particulièrement riches, accueillant une faune et une flore remarquables.

Grâce à un aménagement sur pilotis, approchez au plus près des « rives du lac » avec un parcours pédagogique de 2km agrémenté de bornes devinettes, de panneaux sonores et d'une aire d'écoute et de méditation.

Un peu plus loin, le belvédère de Châtel Véron vous permettra d'apprécier une vue surplombante sur le marais.

Crédit photo : CFD



Chapelle du lac de Bouverans (G)

Un seigneur, vassal des Comtes de Châlon qui habitait une tour à Châtel-Véron est un jour attaqué par les loups. Il est sauvé grâce à une intervention divine. En remerciement, il fait construire une chapelle. Tous les gens des alentours viennent y prier. En 1838, elle est déménagée plus au sud pour laisser place à la route. Abandonnée en 1862, elle sera reconstruite sur le site actuel dominant le lac de Bouverans, bien qu'aujourd'hui séparée. Elle a été inaugurée en 1865 par l'archevêque Césaire Mathieu.

Crédit photo : CFD



Église de l'Assomption (H)

L'église actuelle résulte de plusieurs périodes de construction du XVIe au XVIIIe siècle, située dans un cadre idyllique pour prendre de superbes photos que les passionnés d'architecture et de photo apprécieront. Le style de l'église est très différent des églises aux alentours. Ici, pas de dôme comtois, mais un clocher triangulaire de quelques 10 mètres, qui élève le tout à 25 mètres environ. L'intérieur est relativement sobre, avec ses pierres apparentes, sa chaire en bois et son autel en marbre.

Crédit photo : ©CFD